



Conditions générales de vente

1.	Objet.....	2
2.	Public	2
3.	Sessions vocales en présentiel.....	2
4.	Sessions vocales en visioconférence	2
5.	Prestations proposées	2
6.	Bons cadeaux et Pick 5	2
7.	Tarifs	3
8.	Paiement.....	3
9.	Conditions spécifiques à l'accompagnement Tempo Libre	3
10.	Conditions spécifiques à l'accompagnement en Cadence	3
11.	Modalités de réservation : Tempo Libre et sessions supplémentaires En Cadence	4
12.	Droit de rétractation.....	4
13.	Annulation et report	4
14.	Retard	4
15.	Force majeure	4
16.	Responsabilité et engagement	4
17.	Communication post-prestation	4
18.	Confidentialité.....	5
19.	Propriété intellectuelle.....	5
20.	Droits à l'image	5
21.	Données personnelles	5
22.	Litiges.....	5
23.	Modification des conditions générales de vente	5
24.	Acceptation des conditions générales de vente	5

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les termes et conditions applicables à la vente de services de coaching vocal, cours de chant et de technique vocale (nommés « sessions » ci-après) par Voxalys (SIRET 93857649300010) représenté par Alexandra CARMONA domiciliée au 29 Impasse des Framboisiers 01170 Cessy.

2. Public

Les sessions sont accessibles à partir de 10 ans. Les personnes mineures doivent être inscrites par un représentant légal. Les personnes bénéficiant de sessions seront nommées « bénéficiaires » ci-après.

3. Sessions vocales en présentiel

Les sessions ont lieu au 29 Impasse des Framboisiers 01170 Cessy.

Les bénéficiaires et personnes chargées de les conduire s'engagent à respecter les lieux ainsi que les modalités de parking dans la rue disponibles dans la rubrique « Infos pratiques » du site internet www.voxalys.fr.

4. Sessions vocales en visioconférence

Certaines prestations peuvent être réalisées à distance, via visioconférence (Zoom, Google Meet ou tout autre outil équivalent). Le lien de connexion est transmis par courriel au plus tard la veille du rendez-vous.

Il appartient au bénéficiaire de s'assurer de disposer d'une connexion internet stable, d'un environnement calme, d'un espace suffisant ainsi que du matériel nécessaire (ordinateur, casque, micro si besoin).

En cas de problème technique lors d'une première connexion en visioconférence empêchant le bon déroulement de la session, celle-ci pourra être reportée sans frais. Le bénéficiaire devra alors prendre les dispositions nécessaires pour que les conditions techniques soient réunies lors de la séance suivante.

Pour les séances suivantes, tout problème technique imputable au bénéficiaire et empêchant le déroulement normal de la session sera considéré comme une séance effectuée et restera due.

En cas de problème technique du côté de la coach, une nouvelle date sera proposée sans frais supplémentaires.

5. Prestations proposées

Les coachings et les cours de technique vocale concernent autant la voix parlée que le chant. Les cours de chant sont spécifiquement axés sur la voix chantée.

L'accompagnement Tempo Libre propose :

- 1 Shot : session individuelle de 60 minutes.
- Pick 5 : 5 sessions de 60 minutes à tarif réduit.

L'accompagnement En Cadence propose sur une période de dix mois :

- Andante : 2 sessions de 60 minutes par mois à tarif réduit.
- Allegro : 1 session de 60 minutes par semaine à tarif réduit.

Autre prestation :

- Bon cadeau pour une session de 60 minutes.

6. Bons cadeaux et Pick 5

Les bons cadeaux et Pick 5 se présentent sous la forme d'un bon en format PDF envoyé par courriel dans les 3 jours ouvrés après la réception du paiement. Celui-ci est nominatif, mentionne la prestation concernée et comporte un numéro pour son bon suivi.

Si un bénéficiaire souhaite céder son Pick 5 ou son bon cadeau à un tiers, il devra préalablement prendre contact avec Voxalys afin de valider et d'effectuer le transfert.

Les bons cadeaux et Pick 5 sont valables à compter de la date d'achat :

- 6 mois pour Pick 5.

- 1 an pour les bons cadeaux.

Les sessions non utilisées à l'issue de cette période sont perdues et non remboursables.

Dans certains cas exceptionnels de force majeure, si un bénéficiaire n'a pas utilisé la totalité de ses sessions dans le délai imparti, il pourra demander une prolongation ou un transfert à un tiers soumis à l'approbation exclusive de Voxalys.

7. Tarifs

Les tarifs des prestations sont affichés sur le site internet ou communiqués sur demande. Tous les prix sont exprimés en euros TTC et incluent les taxes applicables.

8. Paiement

Le paiement des sessions est dû au moment de la réservation en ligne ou sur place à la fin du cours.

L'accompagnement En Cadence fait l'objet de mensualités à régler avant le 15 de chaque mois concerné. Le non-respect des échéances entraînera la suspension temporaire de l'accès aux sessions jusqu'à régularisation.

Les Pick 5 peuvent faire l'objet d'un étalement de paiement sur 3 mois avec émission d'une facture mentionnant les dates limites de chaque mensualité. La première mensualité est à régler lors de la première session. En cas de non-respect des dates de paiement convenues, les sessions seront suspendues jusqu'à régularisation de la situation.

Les bons cadeaux sont à régler en ligne ou par virement bancaire afin de déclencher l'envoi du bon par courriel.

Les paiements sur place sont possibles en cartes bancaires, chèques ou espèces. Les paiements en ligne se font directement sur le site www.voxalys.fr via la plateforme Stripe sécurisée. Le virement bancaire est disponible sur demande d'un IBAN.

9. Conditions spécifiques à l'accompagnement Tempo Libre

Si le bénéficiaire souscrit à un Pick 5 dans les quinze jours suivant une session 1 Shot, cette dernière peut être intégrée au pack au tarif préférentiel. Il restera alors quatre sessions à réserver à l'aide du code fourni.

Lors de l'achat en ligne d'un Pick 5, il y a un temps de traitement administratif de 48h afin d'envoyer le code par courriel.

Bien que l'accompagnement Tempo Libre offre une grande flexibilité, toute session réservée constitue un rendez-vous ferme, soumis aux conditions d'annulation et de report prévues à l'article 13 des présentes CGV. Pour toute modification, le bénéficiaire doit contacter Voxalys.

10. Conditions spécifiques à l'accompagnement en Cadence

L'offre En Cadence est un programme d'accompagnement vocal structuré, proposé sur une durée déterminée et selon un rythme défini à l'avance. L'inscription à cette formule implique les conditions spécifiques suivantes :

L'inscription se fait en ligne sur www.voxalys.fr. Une fois le formulaire validé et le créneau fixe défini, une confirmation écrite est transmise au bénéficiaire. Si la demande d'inscription est tardive, il sera nécessaire de reprogrammer les sessions non effectuées de septembre avant la fin de la période d'accompagnement.

L'accompagnement a lieu de mi-septembre à mi-juin hors vacances scolaires. Un calendrier des sessions est fourni dans le mail de confirmation d'inscription. Des sessions supplémentaires peuvent être réservées en ligne à un tarif préférentiel y compris sur les vacances scolaires travaillées par la coach.

L'inscription à En Cadence vaut engagement sur l'ensemble de la période définie. Toute interruption volontaire du bénéficiaire ne donne lieu à aucun remboursement sauf cas de force majeure justifié.

Le bénéficiaire fait part de ses préférences dans le formulaire de demande d'inscription et reçoit des propositions. Il pourra choisir le créneau qui lui convient parmi ceux proposés afin de le fixer pour la période d'engagement.

Toute annulation doit être annoncée au moins 24 heures avant l'heure prévue. Les sessions individuelles prévues ne peuvent pas être reportées sauf cas de force majeure justifiée. Dans le cas où l'annulation est du fait de la

coach, celle-ci s'engage à prévenir le bénéficiaire au plus tôt et à fixer un nouveau rendez-vous dans les plus brefs délais. Les reports doivent être reprogrammés dans la limite de la période d'accompagnement.

11. Modalités de réservation : Tempo Libre et sessions supplémentaires En Cadence

Les réservations se font via la plateforme de réservation en ligne disponible sur le site internet www.voxalys.fr prioritairement.

Il est possible de prendre contact par écrit (courriel, SMS ou WhatsApp) en cas de difficultés à trouver un créneau ou en cas de problématique à l'utilisation de la plateforme en ligne. Un appel de dépannage/formation pourra être prévu afin de rendre l'élève autonome dans la gestion de ses prises de rendez-vous.

Pour la réservation dans le cadre d'un Tempo Libre Pick 5 ou de bons cadeaux, il est impératif de mentionner le numéro de bon afin d'assurer un bon suivi des prestations.

12. Droit de rétractation

Conformément au Code de la consommation, pour les contrats conclus à distance, le bénéficiaire dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la date de réservation, sauf si la prestation est fixée à une date ou une période précise. En cas d'exercice de ce droit, il doit contacter Voxalys par courriel pour organiser le remboursement.

Dans le cadre des Tempo Libre Pick 5 et des accompagnements En Cadence, les sessions ayant eu lieu avant la rétractation ne peuvent pas prétendre à un remboursement et sont facturées au tarif d'une session individuelle plein tarif. Si le bénéficiaire souhaite commencer ses sessions avant la fin du délai de rétractation, il devra en faire la demande expresse par écrit. Il reconnaîtra que toute session réalisée avant l'exercice du droit de rétractation sera facturée selon les modalités ci-dessus.

Le remboursement des sommes dues sera effectué sous 14 jours suivant la réception de la demande de rétractation.

13. Annulation et report

Hors conditions spécifiques de l'accompagnement En Cadence, toute annulation ou demande de report d'une session doit être effectuée au moins 24 heures avant l'heure prévue.

Si l'annulation ou le report est effectué dans ce délai, aucune somme ne sera facturée et la séance pourra être reprogrammée.

En cas d'annulation tardive (moins de 24 heures avant l'heure prévue) ou d'absence, la session sera considérée comme effectuée et fera l'objet d'une facture à régler.

Dans le cas où l'annulation est du fait de la coach, celle-ci s'engage à prévenir le bénéficiaire et à fixer un nouveau rendez-vous dans les plus brefs délais.

14. Retard

En cas de retard du bénéficiaire, la session est écourtée d'autant mais reste due dans son intégralité.

15. Force majeure

Voxalys ne pourra être tenu responsable de la non-exécution ou du retard dans l'exécution d'une obligation prévue dans les présentes CGV en cas de force majeure (grèves, intempéries, pandémies, etc.) telle que définie par la loi française.

16. Responsabilité et engagement

La coach s'engage à fournir un service professionnel et adapté aux besoins de chaque bénéficiaire. Cependant, elle ne peut être tenue responsable des résultats obtenus ou des éventuelles difficultés rencontrées par celui-ci.

Le bénéficiaire est responsable de son engagement pendant les sessions et de sa pratique personnelle entre les rendez-vous. Sa progression reste son entière responsabilité.

17. Communication post-prestation

Les bénéficiaires pourront être contactés après les sessions afin de recueillir leurs retours ou témoignages à des fins d'amélioration et de communication marketing. Ces démarches resteront facultatives et nécessiteront leur accord explicite.

18. Confidentialité

La coach s'engage à la discrétion. De ce fait, aucun des éléments évoqués lors des séances de coaching ne sera transmis à une tierce personne ou à un organisme à moins de l'accord préalable du bénéficiaire.

19. Propriété intellectuelle

Tous les supports, méthodes et contenus partagés lors des sessions restent la propriété exclusive de la coach et ne peuvent être reproduits ou diffusés sans autorisation préalable.

20. Droits à l'image

Le bénéficiaire devra mentionner lors de son premier cours s'il accepte ou non d'apparaître sur les différents supports de communication et réseaux sociaux de Voxalys. Cet accord ou refus devra être consigné par écrit.

Dans le cas d'un avis favorable, les visuels et audios produits lui seront présentés avant diffusion. Tout support visuel ou sonore pourra être retiré sur sa demande écrite.

21. Données personnelles

Les informations collectées lors de la réservation sont traitées dans le respect de la réglementation en vigueur sur la protection des données. Les données sont conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la dernière interaction. Le bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles en contactant Voxalys par courriel.

22. Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant d'envisager une action en justice. Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout différend relevant de leur interprétation ou de leur exécution sera de la compétence d'un médiateur agréé ou des tribunaux français.

23. Modification des conditions générales de vente

Les présentes CGV peuvent être modifiées à tout moment. Les bénéficiaires seront informés des changements importants par courriel ou via le site internet. Les nouvelles CGV entreront en vigueur 15 jours après leur communication.

24. Acceptation des conditions générales de vente

L'achat d'une prestation implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.